

## Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024

### DÉPÔTS A LA DÉCHÈTERIE DE MERLEVENEZ

L'accueil des non-ménages sur la déchèterie publique gérée par BBO Communauté est une tolérance. Les dépôts de déchets sont payants en fonction des volumes apportés, par flux, et selon des tarifs unitaires votés tous les ans par le Conseil Communautaire.

Ces tarifs reflètent le coût réel du service ; ils sont réactualisés chaque fin d'année en fonction de l'évolution :

- Des coûts relatifs aux divers marchés de prise en charge des déchets par des prestataires extérieurs pour le traitement et le transport des déchets.
- Des coûts de fonctionnement du service.

Les tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Matériaux	Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 (en € TTC/m <sup>3</sup> )	Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 (en € TTC/m <sup>3</sup> )
<b>Gravats</b>	36,00 €	36,80 €
<b>Déchets verts</b>	25,20 €	25,70 €
<b>Tout venant</b>	45,00 €	45,90 €
<b>Bois</b>	34,20 €	34,90 €
<b>Plâtre</b>	36,00 €	36,80 €

*Délibération du 11 décembre 2023*

Il est à noter que les modalités de facturation des dépôts des professionnels en déchèterie pourront évoluer courant 2024, si BBO Communauté devient point de collecte dans le cadre de la mise en place de la nouvelle filière Responsabilité Élargie du Producteur PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment).

#### Rappel des modalités d'accueil en déchèterie

A votre arrivée à la déchèterie :

1. Veillez à positionner votre véhicule (moins de 3,5 tonnes) sur la plateforme de stockage à plat ou à quai, à proximité des bennes concernées, sans gêner les particuliers,
2. Présentez ensuite votre autorisation d'accès au gardien, qui complétera les volumes et types de déchets déposés (jusqu'à 4m<sup>3</sup> maximum par jour),
3. La facture vous sera adressée ensuite par courrier.

#### Vous ne disposez pas encore d'autorisation d'accès à la déchèterie et de carte professionnelle ?

Vous devez alors vous présenter à l'accueil de BBO Communauté, muni d'un extrait K-bis.

### DÉPÔTS SUR LES PLATEFORMES DÉCHETS VERTS

3 plateformes existent sur le territoire (Kermassonnet, le Porzo à Kervignac, et Le Bisconte à Plouhinec)

Un forfait de 2m<sup>3</sup> est appliqué à chaque passage, soit **51,40 € TTC / passage**.



## PAPIERS DE BUREAUX

Afin de ne pas dévaloriser le papier blanc et de limiter l'utilisation de produits blanchissants, BBO Communauté préconise le tri des papiers en 3 flux :

- Le papier blanc
- Le papier couleur
- Les journaux, magazines et revues

En partenariat avec



### ORGANISATION DE LA COLLECTE

#### ➔ Dans les bureaux

Bannette destinée à la collecte des différents flux de papier. Se place idéalement sous un bureau.

#### ➔ Dans les espaces communs

Destinée à être positionnée dans des endroits de passage, l'Eco-Kest doit être munie d'un sac, et est équipée d'un couvercle aux 3 variantes de couleurs selon le gisement concerné (blanc, couleur, journaux/magazines). Idéalement, une borne de 3 Eco-Kest sera placée dans les endroits stratégiques de l'établissement (près d'un espace photocopie par exemple).

#### ➔ La collecte

Elle a lieu tous les 2 mois aux dates communiquées par BBO Communauté, dans un lieu centralisé dans l'entreprise, par l'entreprise d'insertion la Feuille d'Érable.



### TARIFS ANNUELS 2024

- Petits producteurs : jusqu'à 15 kg hebdomadaires : **76.30 € TTC**
- Producteurs moyens : de 16 à 30 kg hebdomadaires : **150.90 € TTC**
- Gros producteurs : > 30 kg hebdomadaires : **225.10 € TTC**

COLLECTE AVEC  
GARANTIE DE  
CONFIDENTIALITÉ

## COLLECTE DES CARTONS

Pour les cartons, la Feuille d'Érable organise une collecte tous les 15 jours dans les entreprises.

- ➔ BBO Communauté met à disposition un ou des conteneurs de 770 litres découpés. Les cartons doivent être déposés vides, non souillés et aplatis et les bacs sortis dès 8h30 sur la voie publique.
- ➔ La collecte a lieu tous les jeudis des semaines paires.

### TARIFS ANNUELS 2024

- Petit producteur (1 bac) : **260.10 € TTC**
- Producteur moyen (2 bacs) : **520.20 € TTC**
- Gros producteur (3 bacs et plus) : **780.30 € TTC**

## FORFAIT PRÉVENTION

Ce service est proposé aux entreprises qui disposent d'une collecte du flux ordures ménagères par un prestataire privé et comprend :

- ➔ La mise à disposition des bacs jaunes et la collecte des emballages
- ➔ La mise à disposition de colonnes d'apport volontaire et la collecte du verre et des papiers
- ➔ L'accompagnement sur la gestion des flux biodéchets et végétaux

**Forfait annuel : 247,50 € TTC / bac jaune**

« Le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas ! »

Pour plus de renseignements, contactez le service Déchets :

02.97.65.16.16

dechets@bbo-communaute.bzh

Ouvert uniquement le matin de 9h à 12h